

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BORDEAUX

COMMUNE D'EYSINES

Nbre de Conseillers Municipaux
en exercice : 35

CERTIFIE EXECUTOIRE
par le Maire d'Eysines
Transmission Préfecture
le - 9 AVR. 2019
Publication en Mairie
le - 9 AVR. 2019
Affichage en Mairie
le - 9 AVR. 2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 03 AVRIL 2019

N°08

**OBJET : FINANCES – BUDGET ANNEXE "RÉGIE DES TRANSPORTS" – EXERCICE 2019 –
BUDGET PRIMITIF : ADOPTION**

L'an deux mille dix-neuf le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'EYSINES, convoqué le vingt-huit mars deux mille dix-neuf par Madame le Maire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine BOST, Maire.

PRESENTS : Mme Evelyne FRÉNAIS – M. Jean-Baptiste MAÏTIA – Mme Joëlle DUSSEAU – M. Julien OLIVIER – Mme Emilie COUTANCEAU – Mme Catherine PIET-BURGUÈS – M. Benoît GAYOU – M. Richard CABRAFIGA – M. Jean-Luc MESPLÈDE, Adjoints.

M. Pierre AUPERT – Mme Florence CAÇÃO – M. Johnny CARON – M. Cédric DHERBÉCOURT – M. Jean-Pierre LAMAGNÈRE – M. Antoine LECAT – M. Thierry LELAURAIN – M. Pierre MARQUETTE – M. Nicolas ÔNG – M. Dominique ORDONNAUD – Mme Fanny PARRA – Mme Sandrine PÉLETAN-COURONNÉ – Mme Nanette PEYRI – Mme Betty PICCIOLI – M. Georges RAYNAUD – M. Frédéric RÉMUS-BOREL – M. Serge TURNERIE – M. Didier TRAN MANH SUNG – M. Alain VERGNIAULT, conseillers.

ABSENTES AYANT DONNE POUVOIR : Mme Véronique JUSOT, Adjointe.

Mme Laëtitia DUMAS – Mme Sandrine MARSAN – Mme Marie MIRAMON-MAZÉRA – Mme Hélène MOLINA-ROMÉRA – Mme Maryvonne WORMS, conseillères.

Secrétaire de séance : Monsieur Richard CABRAFIGA.

Madame J. DUSSEAU présente le rapport suivant :

« Le budget primitif de la Régie des Transports annexé au budget principal, dont vous avez reçu un exemplaire intégral, s'équilibre pour 2019 en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de 257 912,98 €. Il fait suite à notre débat d'orientations budgétaires tenu le 6 mars dernier. La note jointe présente également de manière brève et synthétique les différents postes de ce budget annexe.

Ce budget permet d'assurer le financement du transport des personnes organisé par la Ville en régie ou par transporteur (autobus et taxi) et notamment les cinq circuits de ramassage scolaire desservant les groupes scolaires de la Forêt, du Bourg, de Raymond Claverie, du Derby et du collège d'Hastignan. Depuis septembre 2013, l'ensemble de ces circuits est assuré par transporteur dans le cadre de délégations partielles de compétence reçues de Bordeaux Métropole, la régie remboursant à cette dernière 10 % des coûts arrêtés après appels d'offres métropolitain.

La régie des transports assure également en totalité la prise en charge des dépenses relatives aux transports destinés aux élèves des écoles d'Eysines et des centres de loisirs municipaux notamment. Le budget principal participe financièrement ensuite en fin d'année en fonction du kilométrage parcouru pour le compte des services municipaux, de même que le CCAS ou le centre social « l'Eycho » éventuellement.

Je vous demande de bien vouloir vous prononcer, chapitre par chapitre, sur le budget primitif de la Régie des Transports pour l'exercice 2019, suite à l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie des Transports rendu le 26 mars 2019 ».

En dépenses de fonctionnement

Les chapitres :

- 011	Charges à caractère général	28 Pour	7 Contre
- 012	Charges de personnel	28 Pour	7 Contre
- 65	Autres charges de gestion courante	28 Pour	7 Contre

En recettes de fonctionnement

Les chapitres :

- 70	Produits des services du domaine	28 Pour	7 Contre
- 74	Dotations et participations	28 Pour	7 Contre

Pour expédition conforme
Le Maire,

CERTIFIE EXECUTOIRE
par le Maire d'Eysines
Transmission Préfecture
le - 9 AVR. 2019
Publication en Mairie
le - 9 AVR. 2019
Affichage en Mairie
le - 9 AVR. 2019



VILLE D'EYSINES
Direction Finances-Ressources humaines

CERTIFIE EXECUTOIRE
par le Maire d'Eysines
Transmission Préfecture
le - 9 AVR. 2019
Publication en Mairie
le - 9 AVR. 2019
Affichage en Mairie
le - 9 AVR. 2019

BUDGET PRIMITIF 2019
Présentation brève et synthétique en application de l'article L2313-1 du CGCT

Le budget annexe « Régie des Transports » 2019

Le budget annexe « Régie des Transports » retrace l'activité transport de personnes mise en œuvre par la commune pour le ramassage scolaire des élèves et tous les autres transports de personnes à l'intérieur du territoire communal : les élèves, les enfants fréquentant le centre de loisirs ou le centre social l'Eycho, les personnes âgées.

Il s'agit d'un service doté de la seule autonomie financière sans personnalité morale. S'agissant d'un service public classé dans la typologie des services publics industriels et commerciaux (SPIC), la régie doit équilibrer par elle-même son budget sans recours à une subvention du budget principal.

Le budget annexe total est de 257 912,98 €.

⇒ Les charges de fonctionnement sont réparties en plusieurs chapitres :

1-Charges à caractère général : 119 912,98 €

Ce chapitre prend en charge les fournitures, le carburant, les coûts d'entretien, l'assurance des deux bus appartenant à la régie.

2-Charges de personnel : 105 000 €

Ce chapitre permet de rembourser la mise à disposition par le budget principal du personnel nécessaire pour assurer ce service.

3-Autres charges de gestion courante : 33 000 €

Il s'agit ici de rembourser à Bordeaux Métropole 10% du coût des 5 circuits de ramassage scolaire organisés par elle 5 jours par semaine (circuits du groupe scolaire du Bourg, de la Forêt, Raymond Claverie, Derby, collège Hastignan).

⇒ Les recettes d'exploitation permettent d'équilibrer les charges, elles se composent de :

1-Prestations de services : 148 650 €

Elles concernent l'encaissement des redevances dues par les usagers directs : élèves et les services éducation, centre de loisirs, CCAS et centre social en fonction du nombre de kilomètres parcourus pour leur compte.

2-Participations : 305 €

Ce compte enregistre la participation du collège Albert Camus pour le transport des collégiens à la piscine.

3-Résultat reporté : 108 957,98 €

Il reprend le résultat de l'année 2018.

